

Le parcours de pêche en „No-kill“

Les poissons du bief

Les travaux réalisés visent à long terme à avoir des densités importantes de différentes espèces de poissons, de crustacés, insectes aquatiques et mollusques. Ces espèces, pourront par la suite coloniser l'Ouche et renforcer les populations déjà présentes. Le bief accueille deux espèces de poissons de grand intérêt pour les pêcheurs: la truite fario et l'ombre commun.



Crédit photo:Mathias NOËL ©

La pêche

La renaturation du bief ne peut se faire en excluant les principaux utilisateurs des cours d'eau: les pêcheurs. C'est pourquoi nous avons imaginé ce parcours dont le but est de pouvoir leur permettre de profiter du développement écologique du bief tout en minimisant leur impact.

Pour cela, ce parcours de pêche en „No-Kill“, c'est à dire avec la remise à l'eau du poisson après le combat a été aménagé.

Afin de limiter le plus possible l'altération du cours d'eau et des espèces qui y vivent, il vous est demandé de:

- De ne pêcher qu'à la **mouche**, à la **cuillère**, au **mort manié** ou au **leurre**. Tous les autres types de pêche sont interdits.

- Les **ardillons** doivent être **limés** pour ne pas abimer les poissons.

- Tous les **poissons** doivent être **relâchés rapidement** après la sortie de l'eau.

- La pêche se pratique **uniquement du bord** pour limiter le piétinement des oeufs et des alevins.

Comment pêcher ?

Les dates d'**ouverture** et de **fermeture de la pêche** sur le bief ne sont pas les mêmes que sur les autres cours d'eau car les ombres communs se reproduisent tardivement dans la saison (d'avril à juin) et sont particulièrement vulnérables à cette période. Ces dates sont consultables en Mairie (de mi-mai à mi-septembre environ), merci de les respecter afin de permettre le maintien des populations.

La pêche est possible sous condition d'avoir une **carte journalière disponible en Mairie** ainsi que le **permis de pêche validé de l'année**.

De longs mois d'études et des travaux importants ont été réalisés pour vous permettre de profiter du bief, respectez les consignes et la nature et ramassez vos déchets pour le plaisir de tous !